

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 101 (1975)  
**Heft:** 10: Centre de la Blécherette

## **Sonstiges**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

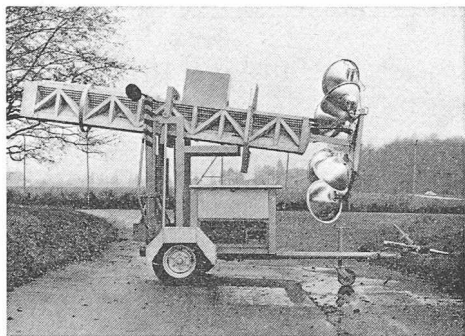
**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Informations diverses

### Démonstration du MOBEL 172

La maison Randin SA, Electricité, Lausanne, organise le 13 mai prochain à Ouchy une démonstration du système d'éclairage autonome MOBEL 172. Cet équipement est destiné à l'éclairage temporaire de chantiers, de manifestations sportives ou culturelles en plein air, de lieux où se sont produits accidents ou catastrophes; il convient aussi bien aux entrepreneurs qu'à la police, l'armée, les corps de pompiers ou les municipalités lorsqu'un éclairage occasionnel ou mobile est nécessaire. Le montage d'antennes ou de hauts-parleurs est également possible.



MOBEL 172 équipé de 6 projecteurs à 2000 W en position de route.

#### Caractéristiques

*Encombrement* : longueur 6,1 m, largeur 2,05 m, hauteur 3,1 m (en position de route).

*Poids* : 1950 kg (avec 6 projecteurs à 2000 W).

*Puissance électrique* : 15 kVA (220/380 V); entraînement de la génératrice par moteur VW, autonomie 3 heures. Moteur électrique 1,5 ch 380 V triphasé pour l'érection du mât.

*Hauteur totale en service* : 16 m.

Les intéressés peuvent obtenir une invitation pour la démonstration auprès de :

Electricité H. Randin SA  
Petit-Chêne 17, 1001 Lausanne  
Téléphone (021) 20 50 41

### Les effets météorologiques des tours de refroidissement de la centrale nucléaire de Kaiseraugst

Au cours des discussions relatives à la centrale nucléaire de Kaiseraugst, on entend mentionner souvent l'argument que les tours de refroidissement de cette centrale seront construites sans que leurs effets météorologiques aient été exactement déterminés. Les occupants du chantier de la centrale réclament ainsi une « contre-expertise météorologique ». L'exposé ci-dessous résume les antécédents de la décision positive prise par la Commission fédérale des tours de refroidissement.

En mars 1971, le Conseil fédéral, tenant compte des impératifs de la protection des eaux, décida d'interdire le refroidissement direct de centrales nucléaires par les eaux de l'Aar et du Rhin. Il fut ainsi nécessaire de prévoir la construction de tours de refroidissement pour les centrales de Gösgen, Leibstadt et de Kaiseraugst. Pour examiner et apprécier tous les aspects des tours de refroidissement à tirage naturel projetées, le Conseil fédéral constitua la Commission fédérale des tours de refroidissement, commission composée d'experts indépendants de diverses professions. Au mois de mai 1972, cette commission présentait son rapport relatif aux effets des tours de refroidissement projetées pour la centrale de Kaiseraugst.

Ce rapport s'appuyait sur des expertises effectuées par la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage, le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et l'Office fédéral pour la protection de l'environnement, ainsi que sur des rapports présentés par le Groupe de travail sur les effets météorologiques des tours de refroidissement et le professeur Grandjean, concernant les immissions des tours de refroidissement à tirage naturel, du point de vue de l'hygiène de l'environnement. Sur la base de ces études, la Commission des tours de refroidissement conclut à l'unanimité qu'il n'existait aucune raison pour refuser les tours de refroidissement projetées pour Kaiseraugst, pour autant que soient appliquées les mesures prévues pour en minimiser les effets. En conséquence, et sur la base d'une expertise de la Commission fédérale pour la sécurité des installations atomiques, l'autorisation de site fut octroyée au mois d'août 1972 pour la centrale nucléaire de Kaiseraugst.

Les expertises des autorités fédérales mentionnées ci-dessus examinèrent les problèmes relatifs à la protection de la nature, à l'émission de bruits et à la protection des eaux; leurs recommandations à la Commission des tours de refroidissement furent entièrement positives.

Il convient cependant d'examiner ici de plus près les effets météorologiques des tours de refroidissement, effets qui furent étudiés par un groupe de travail particulier. Composé d'experts spécialisés dans les domaines les plus divers, ce groupe de travail offrait toute garantie pour une investigation neutre et scientifique.

Des mesures aérologiques et météorologiques précises effectuées respectivement à Payerne et sur le site même de la centrale à Kaiseraugst ont montré que les conditions topographiques favorisent activement l'ascension du panache de vapeur jusque dans les couches supérieures de l'atmosphère. De plus, la chaleur de condensation augmente encore la force ascensionnelle et seul un court panache de vapeur est visible parfois. En raison de la vitesse ascensionnelle élevée de la vapeur, de 5 à 8 m/s, on peut compter avec une augmentation extrêmement faible de l'humidité moyenne de l'air à proximité du sol, soit moins de 1‰. Dans un rayon de 1 000 m à partir de la tour, on peut s'attendre à des précipitations additionnelles de quelques millimètres par année, étant entendu que de telles précipitations ne pourraient se produire qu'en régime de brouillard ou de pluie préexistant. Jusqu'à présent, on n'a constaté nulle part une élévation sensible de la formation de brouillard dans les environs de tours de refroidissement.

Les panaches de vapeur provoquent cependant sur le sol une certaine ombre additionnelle; pour la localité de Kaiseraugst, la durée moyenne d'ensoleillement est réduite d'environ 2 à 4 min par jour. La température de l'air n'est pas modifiée à proximité du sol et, dû au fait que le panache de vapeur s'élève pour le moins à 400 m, les vents locaux ne subissent pas non plus son influence. Dans les tours de refroidissement modernes, l'entraînement de gouttelettes ne pose aucun problème; il est prévu d'équiper les tours de séparateurs de gouttes dont l'efficacité a été démontrée dans de nombreux cas à l'étranger. Les modifications du climat à proximité du sol dans les environs des tours de refroidissement à tirage naturel sont, selon le professeur Grandjean, si faibles « qu'il n'y a pas lieu d'en attendre des effets physiologiques ou médicaux sur l'homme ».

Du point de vue de la météorologie, il est possible, en toute conscience, d'admettre les tours de refroidissement de la centrale nucléaire de Kaiseraugst. Dans le cas où d'autres centrales nucléaires avec leurs tours de refroidissement viendraient à être construites dans la même région, il serait évidemment nécessaire d'effectuer de nouvelles expertises météorologiques, qui tiendraient compte des effets cumulatifs. Une telle contre-expertise ne concernerait cependant que les centrales à l'état de projet et non la centrale de Kaiseraugst, dont le site a été approuvé au mois d'août 1972 déjà.

Energie nucléaire de Kaiseraugst SA

### Liste de prix et catalogue AFTSR

Outre la partie catalogue, ce petit fascicule contient plusieurs chapitres donnant des renseignements généraux : Le tuyau en béton — Domaine d'utilisation du tuyau en béton — Profils d'enrobage SIA — Comportement du tuyau en béton en fonction de l'enrobage — Recommandations pour la pose des tuyaux — Etanchement des canalisations et protection contre les racines — Instructions pour les essais d'étanchéité des conduites en tuyaux béton — Conditions de livraison. Un petit manuel que chaque praticien voudra se procurer.

Association des fabricants de tuyaux  
de la Suisse romande  
Chemin des Fleurettes 41, 1007 Lausanne  
Téléphone (021) 27 50 08

### Nouvelle Ecole hôtelière, Lausanne

(Voir photographie page couverture)

Structure métallique à étages conçue et exécutée selon le système CROCS comprenant :

- colonnes tubulaires avec champignons en tôle soudée;
- poutres principales ajourées composées par soudure;
- poutrelles secondaires triangulées (champs préfabriqués au chantier visibles sur le cliché);
- dalles BA préfabriquées dim. 2,4 × 2,4 m, épaisseur 8 cm;
- tôles de couverture nervurées pour toiture.

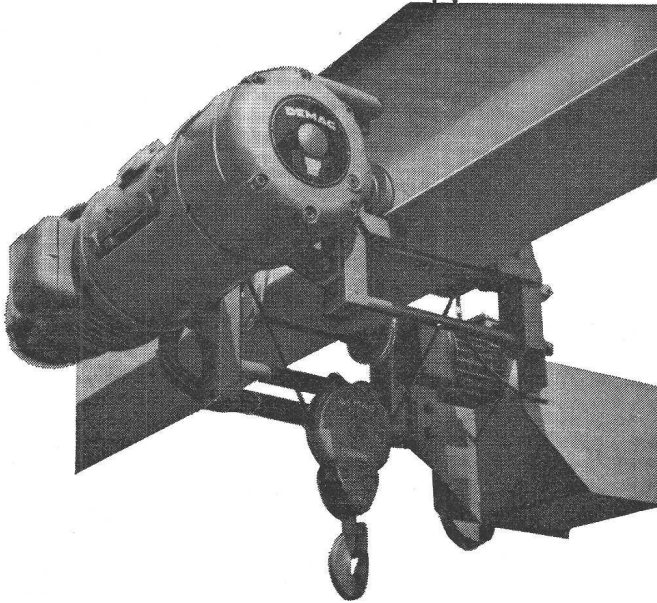
Tonnage : 420 t.

Durée du montage : 8 semaines.

Je suis le robuste

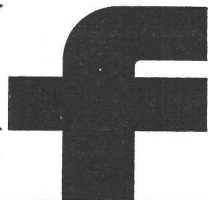
**palan électrique  
DEMAG**  
de Fehr.

Dans le levage de charges de 100–32000 kg,  
je me sens à l'aise.  
Je suis livrable à bref délai comme  
palan à colonne ou en exécution mobile.  
Afin que vous puissiez m'utiliser  
de façon rentable, conformément à vos  
besoins, je suis construit dans une gamme  
échelonnée selon les règles FEM.  
Appelez donc!



Représentant pour la Suisse romande:  
W. Burri, Ing., 1016 Lausanne  
téléphone 021 / 24 45 33

**Hans Fehr SA**



8305 Dietlikon-Zurich, Téléphone 01 833 26 60  
Manutention - Technique d'entraînement  
industriel - Manutention dans les entrepôts

# BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

## Rédaction

J.-P. Weibel, ingénieur, rédacteur en chef  
W. Peter, ingénieur, rédacteur  
Rédaction du « Bulletin technique », tirés à part, renseignements :  
Avenue de Cour 27, CH - 1007 Lausanne

## Conseil d'administration de la Société des éditions des associations techniques universitaires (SEATU)

Président : R. Schlaginhaufen, ing. Membres : J.-C. Badoux, ing., prof. ; A. Cogliatti, ing. ; A. Métraux, ing. ; H. Michel, arch. ; G. Ossola, ing. ; A. Rivoire, arch. ; E. Schubiger, ing. ; F. Schwarz, arch. ; R. Steiger, ing. ; F. Vermeille, ing. ; U. Zürcher, ing.

## Abonnements

1 an . . . . .	Suisse Fr. 66.—	Etranger Fr. 72.—
Sociétaires . . . . .	» » 60.—	» » 65.—
Prix du numéro . . . . .	» » 4.—	» » 5.—

Chèques postaux : « Bulletin technique de la Suisse romande »,  
N° 10 - 5775, Lausanne.

Adresser toutes communications concernant abonnement,  
vente au numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à :  
Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, CH - 1003 Lausanne.

La reproduction même partielle du texte et des illustrations  
n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication  
de la source.

## Sommaire de la publication en langue allemande de la SEATU

### «Schweizerische Bauzeitung»

Adresse : CH - 8021 Zurich, case postale 630

#### Numéro 16

Neubau der Universitätskinderklinik Bern. Architekten <i>J. P. Dom, P. H. Augsburger</i> und <i>G. Stalder</i> . . . . .	229
Projektierung und Ausführung der Universitätskinder- klinik Bern. Von <i>J.-L. Zeerleder</i> und <i>R. Siegenthaler</i> . . . . .	234
Geotechnische Probleme beim Bau der Universitäts- kinderklinik Bern. Von <i>R. Wullimann</i> . . . . .	235
Kantonale Verbrennungsanlage für Sondermüll . . . . .	236
Asbestzement an Baudenkmalern. Von <i>A. Wyss</i> . . . . .	237
Ein Mensch zu sein. Von <i>A. Ostertag</i> . . . . .	237
Namhafte amerikanische Wissenschaftlicher befürwor- ten Kernenergie. Von der <i>SV A</i> . . . . .	238
Nekrologe : <i>M. Facincani</i> ; <i>G. Furter</i> ; <i>A. Studer</i> ; <i>E.</i> <i>Vaterlaus</i> . . . . .	238

#### Numéro 17

Stahlbau — in wirtschaftlicher Sicht. Von <i>M. Baeschlin</i> . . . . .	241
Brandbelastungen im Hochhaus. Von <i>S. Bryl</i> . . . . .	243
Baulicher Brandschutz, SIA-Empfehlung 183 . . . . .	249
Der Viadukt Fislisbach an der SBB-Heitersberglinie. — Projekt. Von <i>E. Karamuk</i> . . . . .	250
— Herstellung und Montage. Von <i>F. Förster</i> . . . . .	252
Zum 75. Geburtstag von <i>Otto Jaag</i> . . . . .	253